

No 46.

## PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES  
DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI, 5 NOVEMBRE 1919.

*Trois heures p.m.*

## PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, un certificat de l'élection de Ernest Lapointe, écr, pour le district électoral de Québec-Est.

BUREAU DU GREFFIER

DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE DU CANADA,

OTTAWA, 5 novembre 1919.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection du vingt-six août 1919, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Paul Samson, écr, notaire, édifice *Quebec Railway*, cité de Québec, comme officier rapporteur pour le district électoral de Québec-Est, dans la province de Québec, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral à la Chambre des Communes du Canada au présent Parlement, au lieu et place du Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, décédé; Ernest Lapointe, écr, de la cité de la Rivière-du-Loup, dans la province de Québec, avocat, a été dûment élu comme tel le vingt-septième jour d'octobre 1919, ainsi qu'il appert dans le rapport du dit bref, qui a été déposé dans les archives de mon bureau.

JULES CASTONGUAY,

*Greffier suppléant de la Couronne en Chancellerie du Canada.*

A W. B. NORTHRUP, Ecuier, C.R.,  
Greffier de la Chambre des Communes,  
Ottawa.

Ernest Lapointe, écr, député pour le district électoral de Québec-Est, ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

M. Burrell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 octobre 1919,—Etat faisant voir:—

1. Si le président du Conseil privé a écrit une lettre à d'autres membres du gouvernement, au cours de l'année actuelle, leur notifiant que le Conseil privé, sur recommandation du comité de rapatriement, avait approuvé une convention conclue avec la compagnie Pathéscope, pour fournir un service canadien de films-nouvelles heb-